

COMMUNE DE VOVRAY-EN-BORNES

AVIS - MARCHE DE DENEIGEMENT

LA COMMUNE DE VOVRAY-EN-BORNES LANCE UNE CONSULTATION POUR LES PRESTATIONS HIVERNALES POUR LES SAISONS

2017/2018, 2018/2019, 2019/2020

(Possibilité de renouveler 1 saison de plus tacitement).

Matériel souhaité :

- Tracteur minimum 100 chevaux 4X4 pneumatiques équipés.
- Entrave, équipée d'une lame de raclage souple.
- Saleuse minimum 1000l.

Les offres devront faire mention :

- du tarif horaire de déneigement, salage
- du forfait d'immobilisation du 15 novembre au 31 mars.

En fonction des conditions climatiques, il pourra être demandé à l'entreprise d'intervenir en dehors de cette période.

Par ailleurs, il incombera à l'entreprise retenue de gérer et de stocker le sel. Le salage se fera en concertation avec l'élu référent.

L'entreprise devra être dans la possibilité de fournir une attestation d'assurance RC.

Les dossiers de candidature sont à adresser **AVANT LE 30/04/2017** sous pli scellé à l'attention de :

**M. LE MAIRE – Proposition Déneigement
74350 VOVRAY-EN-BORNES,**

ou à déposer au Secrétariat de Mairie
(Horaires d'ouverture : Mardi 14h-18h, jeudi 9h-12h, vendredi 9h-12h).

A Vovray-en-Bornes, le 20 mars 2017

